

Et si nous parlions de budget : *l'investissement.*

Elaborer un budget en fonction de contraintes multiples, emprunter, investir en mobilisant le maximum de subventions, s'allier à d'autres communes dans le cadre de structures intercommunales modernes afin d'optimiser les investissements : c'est la tâche du maire et du conseil municipal, tâche qui fait appel à des techniques et des procédures règlementées variant en fonction de même type de commune.

L'évolution démographique de notre commune ces 20 dernières années a contraint les municipalités successives à réaliser des investissements correspondants à l'accroissement de la population. C'est ainsi que lors des cinq derniers mandats nous avons vu la réalisation de diverses structures essentielles à la vie de nos concitoyens : le collège et ses accès, le gymnase, le local des services techniques, deux nouvelles cantines, une école primaire, des infrastructures sportives et de loisirs pour notre jeunesse etc...

Tous ont assumé leur rôle avec diverses réussites, mais dans les limites budgétaires disponibles lors de leur mandat. Les résultats annuels successifs des comptes administratifs ont été clôturés avec un solde positif (de peu pour certains mais positif quand même) Nous pouvons comparer cette gestion communale à celle d'une gestion familiale même si ce n'est pas à mon goût la même chose. Les élus ont commencé par emprunter puis ne pouvant plus le faire ils ont pioché dans nos économies et ont vendu les derniers bijoux de familles (terrains communaux) pour réaliser les derniers investissements, c'est le cas du mandat actuel qui a vendu pour plus de 1 000 000 m€. Cette situation nous mettra dans l'obligation d'optimiser la recherche de subventions complémentaires afin de garder un niveau élevé d'investissement.

Les recettes d'impôts locaux ont augmenté de manière significative en 2008 votées à l'unanimité des élus du mandat concerné. Les dotations de l'état et les différents fonds et subventions devront alors suffire sans augmentation de cette pression fiscale.

C'est le sens de notre engagement : l'amélioration de l'existant avant tout, nous le ferons.

Hélas si le quantitatif est là, le qualitatif n'y est pas. L'ensemble de ces constructions se sont faites au détriment de la majorité de nos voiries (circulation, entretien, sécurisation et stationnement) et de l'entretien courant de nos bâtiments existants (Copé d'or, salle Marcel Aigon, ancienne école primaire...). Ces travaux incomberont aux gestionnaires du prochain mandat, c'est une priorité. Nous mettrons en place un plan de financement annuel dédié à ces travaux qui seront prioritaires.

Patrick Gervais

